HAL
open science

Licence professionnelle Commerce électronique

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Commerce électronique. 2014, Université des Antilles. hceres-02038666

HAL Id: hceres-02038666

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038666

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Réseaux et télécommunications

de l'Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre2006[1],

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

[1] Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Antilles-Guyane

Établissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Réseaux et télécommunications

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150009216

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IESG, Cayenne, Campus de Troubiran.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication apparaissent en Guyane comme ailleurs dans le monde. Le dossier indique un déploiement en retard par rapport à la métropole, mais toutefois amorcé. La licence professionnelle *Réseaux et télécommunications*, portée par l'Institut d'Enseignement Supérieur de la Guyane (IESG) à Cayenne, est affichée comme tenant un rôle unique dans la formation locale à l'informatique. Elle est décrite comme le seul diplôme en informatique délivré en Guyane (300 000 habitants), mais le rapport mentionne également un DUT *Réseaux et télécoms*.

La spécialité accueil principalement des étudiants en formation en sortie de DUT *Réseaux et télécommunications* (RT) mais aussi, de BTS *Info Gestion* et de Licence *Sciences ingénieur* (SI). Elle vise à former des techniciens dans des secteurs nouveaux sur la(les) dernière(s) décennie(s) : conduite de projet informatique, le développement de site internet et l'utilisation des technologies du web à des fins administratives et commerciales. Les compétences visées sont : « la conduite de projet informatique, le développement de site internet selon un cahier des charges, l'utilisation des outils du web pour améliorer et rendre plus efficace une activité administrative ou commerciale ».

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

Le dossier manque d'informations capitales pour évaluer cette spécialité ; il est très succinct et ne permet pas de tirer d'établir un rapport d'évaluation précis.

La LP RT répond à un besoin réel du monde économique comme énoncé dans la partie présentation, mais les effectifs et taux d'insertion professionnelle ne sont pas renseignés pour le montrer.

Le programme articulé autour de cinq unités d'enseignement (UE) de volumes proches (« Sécurité et bases de données », « Marketing, culture internet, gestion de projets », « Langues, droit, communication », « Web et infographie », « Technologies et sécurité web »), est bien articulé avec les objectifs énoncés ci-dessus dans la partie présentation de la spécialité. Le volume horaire de 430 heures hors projet et le stage, est d'organisation classique. Le contenu détaillé des UE n'est pas donné mais l'ensemble semble cohérent, orienté plus web que marketing. La part du projet tuteuré est insuffisante (23 % au lieu de 25 % du volume total hors stage), les sujets ne sont pas décrits, mais sont tous proposés par des professionnels.

Il n'est pas affiché de convention avec le monde industriel ; cependant, 75 % des cours sont assurés par cinq professionnels externes, chefs d'entreprises ou ingénieurs. Aucune information supplémentaire n'est donnée sur les liens avec le monde professionnel.

Aucun chiffre n'est donné, ni sur les effectifs, ni sur taux de réussite, ni sur l'insertion professionnelle.

L'équipe de formation, dirigée par un Maître de conférence 63ème section, est composée d'un Maître de conférence, de deux vacataires PRCE (langues) et de cinq professionnels. Cette équipe à forte proportion professionnelle a, en contrepartie une équipe universitaire très faible (25 %). Le dossier est ambigü sur le cumul des responsabilités du responsable de la spécialité. Les professionnels sont intégrés à tous les niveaux de la formation, mais il n'y a aucune information quant à l'existence d'un conseil de perfectionnement. Un suivi minimum est en place puisque le dossier rapporte et annonce avoir fait des efforts sur une recommandation de la précédente évaluation.

Il n'existe pas d'information complémentaire ni sur la politique des stages et des projets tuteurés, ni sur les aspects professionnalisants, ni sur les dispositifs pédagogiques pour prendre en compte la diversité du public. Les effectifs des inscrits, l'origine des cursus des étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS, ne sont pas fournis.

Le pilotage de la spécialité n'est pas décrit en termes de diversité, de complémentarité et de fonctionnement de l'équipe pédagogique. Le conseil de perfectionnement, son rôle et ses missions échappe à la présentation : il n'est pas opérationnel pour l'aide au pilotage de la spécialité. Il n'est pas fait état de l'intégration de cette formation dans l'offre globale de l'établissement, ni d'une démarche d'auto-évaluation.

Points forts :

- Le contexte socioéconomique.
- Une grande part des enseignements faite par des professionnels.

Points faibles :

- Le taux d'enseignants universitaires, trop faible.
- Aucune donnée chiffrée transmise.
- Pas de conseil de perfectionnement documenté.

Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé de :

- Mettre en place un conseil de perfectionnement, lequel pourrait être un espace utile à un travail de réflexion sur l'évolution de la spécialité, par exemple l'intitulé de la LP est très orientée « web » et assez peu « commerce électronique».
- Accorder plus de ressources à la rédaction du prochain dossier d'évaluation.

Observations de l’établissement

Université des Antilles et de la Guyane

Présidence

Dossier suivi par :
Antoine Delcroix
Fixe : 0590 48 33 83
Mobile : 0690 28 10 27
Mail : adelcroi@univ-ag.fr

La Présidente de l'Université des Antilles et de la Guyane

A

Monsieur le Président de l'AERES,
AERES,
20, rue de Vivienne,
75002 Paris

Pointe-à-Pitre, le 12 septembre 2014

Nos réf. :
UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - **1416**

Monsieur le Président,

L'établissement ne formule pas d'observation concernant le rapport provisoire reçu pour la **licence professionnelle Réseaux et télécommunications** / commerce électronique **(dossier : S3LP150009216).**

Je n'émets donc pas d'objection à une publication en l'état de ce rapport.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la présidente de l'université des Antilles et de la Guyane et par délégation de signature,

Le Directeur de cabinet,
Jacky NARAYANINSAMY

Corinne MENCE-CASTER

UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE